



Direction Générale des Services

DELEGATION DE SIGNATURE

La Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole, Corinne MASCALA,

Vu l'article L 712-2 du Code de l'Education,

Donne délégation de signature à :

Monsieur Bruno VAN DOOREN, Conservateur Général des Bibliothèques, Directeur du Service Commun de Documentation (SCD),

à l'effet de signer en son nom, pour le Centre de Responsabilité Budgétaire (CRB) 917 – Service Commun de Documentation :

- en dépenses : les engagements de dépense dans la limite des crédits ouvert au budget du SCD et de certifier le service fait,
- en recettes : d'émettre les ordres de recette,
- les ordres de missions temporaires concernant le CRB 917, hormis ceux le concernant,
- les états de remboursement de frais engagés par les missionnaires sur ces mêmes budgets.

La présente délégation prend effet le 6 février 2017. Il est mis fin, à la même date, aux délégations de signature consenties à M. Bruno VAN DOOREN, datée du 25 mai 2016.

Fait à Toulouse, le 6 février 2017

Le délégataire,


Bruno VAN DOOREN


La Présidente,
Corinne MASCALA